



**JEUNESSE**

## Le Conseil municipal des jeunes entame son nouveau mandat

Des collégiens élus pour faire valoir les projets de la jeunesse auprès de leurs camarades tout en les impliquant dans la vie de la collectivité, telle est l'essence du Conseil Municipal des Jeunes.

*Publié le 10 janvier 2020*

Élus par leurs pairs, ce 3e conseil rassemble un total de 42 représentants, 36 étant issus, à parts égales, des établissements publics Joseph- Lakanal, Lou Garlaban, Nathalie- Sarraute, 6 de l'établissement privé Sainte-Marie. Dès janvier, ces collégiens se réuniront pour se répartir et s'engager au sein de trois commissions (culture, sport et jeunesse ; solidarité, citoyenneté et bénévolat ; cadre de vie, sécurité et transport) destinées à porter les projets qu'ils souhaitent voir émerger pour les jeunes au cours de deux années de mandature. Ces projets seront ensuite soumis au vote de l'ensemble des jeunes élus, au mois de mai ou de juin.

### Devoir de mémoire et citoyenneté

« Ce Conseil Municipal des Jeunes vise à donner une place aux jeunes dans les politiques publiques de la Ville et à les inciter à travailler sur le devoir de mémoire et la citoyenneté », commente Sophie Tier, directrice de la Jeunesse. Des voyages et visites à Verdun notamment et au sein des institutions françaises et européennes ont ainsi été organisés lors des précédents mandats. Si ces nouveaux élus doivent à présent plancher sur les projets structurants de leur mandature, c'est la ville d'Aubagne qui accompagnera leur mise en place, les invitant par ailleurs à représenter la jeunesse au sein des grands temps forts qu'elle porte, à l'image du Téléthon, de la Marche Rose ou encore du Carnaval.